

Commission Développement Durable

Question : Vers une gestion mondiale des déchets industriels

Auteur : BRÉSIL

Selon l'ONU la population mondiale devrait passer de 7,2 milliards actuellement à plus de 8 milliards en 2024 pour atteindre finalement 9,5 milliards en 2050. Une des problématiques à laquelle doivent répondre nos autorités politiques est la capacité de gérer l'urbanisation croissante et en corollaire d'assurer aux habitants des villes l'accès à l'énergie et l'élimination des déchets industriels pour permettre une croissance durable. En effet cela fait partie des grands défis du XXI^{ème} siècle pour les pays en voie de développement que de gérer l'expansion de l'urbanisation puisque généralement elle s'accompagne de l'industrialisation. Notre pays a la particularité d'être un PED largement urbanisé.

Des problèmes surgissent lorsque la rapidité de l'urbanisation ne permet pas de subvenir aux besoins de tous les habitants. Dans la plupart des grandes villes du monde, les réseaux d'égouts et les systèmes d'évacuation des eaux et d'élimination des déchets industriels sont insuffisants et la qualité de l'air et de l'eau est médiocre. Mal gérés ces déchets industriels entraîneraient outre des problèmes de santé publique évidents, la disparition de certaines espèces animales et la pollution de l'eau potable environnante. Dans ce cas particulier nous pouvons d'ailleurs illustrer la réalité de ce risque à travers le triste exemple de la catastrophe écologique survenue dans notre pays. Le 5 novembre dernier, nous avons connu la pire catastrophe écologique de notre histoire. Après la rupture de deux barrages près d'une mine de fer dans le sud-est du pays dans l'État du Minas Gerais, une gigantesque coulée de boue toxique s'est déversée dans le Rio Doce jusqu'à l'Atlantique. L'eau a changé de couleur, en virant à l'orange sombre. Un demi-million de personnes n'ont désormais plus accès à de l'eau propre. La pêche est devenue impossible.

Un déchet industriel est un type de déchet produit par l'activité industrielle. Il s'oppose donc aux ordures ménagères qui sont des déchets issus de l'activité quotidienne des ménages. Les secteurs les plus concernés sont généralement les secteurs manufacturiers, ceux de la construction, des services et de l'agriculture. Les déchets industriels dit dangereux sont notamment les déchets toxiques, les déchets chimiques ou encore les déchets nucléaires, qui sont les plus difficiles à traiter. Les déchets industriels peuvent avoir des conséquences très néfastes pour l'environnement s'ils sont mal gérés. Leurs impacts sur l'air, l'eau et le sol ne sont pas négligeables. L'air que l'on respire tous les jours est contaminé. Cette pollution atmosphérique est responsable de la mort de 2.4 millions de personnes par an dans le monde entier. L'air pollué diminue l'espérance de vie des hommes, mais aussi cause des troubles cardiaques, respiratoires ou reproductifs. De plus, il favorise les maladies respiratoires comme l'asthme.

Au Brésil, nous bénéficions d'opportunités que nous devons gérer avec intelligence. Le XXI^{ème} constitue pour notre pays émergent un défi colossal à relever. À la tête de ressources naturelles extraordinaires notre pays doit être en mesure d'assurer sa prospérité tout en devenant un leader du développement durable :

- Création de barrages hydroélectriques, en respect des populations indigènes ;
- Exploitation de vastes matières premières ;
- Gestion d'une forêt primaire dont les potentiels demeurent à découvrir ;
- Exploitation d'immenses espaces agricoles dans une démarche écologiquement vertueuse qui pourraient nous permettre de devenir la puissance incontournable du XXI^{ème} siècle. Toutefois sans encadrement politique fort et exploités dans les seuls intérêts d'une minorité, ces défis précédemment cités peuvent se transformer en catastrophes écologiques majeures, générant des déchets industriels considérables et aux potentiels de destruction significatif. Des récents exemples illustrent ces risques :
- La contamination des plages et des lagunes par les égouts ;
- L'accumulation de milliers de poissons morts dans la Baie de Rio ;
- Le manque d'assainissement des eaux entraînant la fermeture de certaines plages ;

Fortement impliqué dans les décisions constitutives de la COP21 notre pays, le Brésil, signataire du traité s'engage à :

- Un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 43% d'ici à 2030, par rapport à 2005 ;

- 45 % d'énergies renouvelables dans la consommation nationale d'énergie à horizon 2030 ;
- 87% d'énergies renouvelables dans la production d'électricité à horizon 2030 ;
- Fin de la déforestation illégale dans le pays à horizon 2030 ;
- 10% d'économies d'énergie à horizon 2030 ;
- Nous soutenons un cap commun pour la planète de décarbonations (fin des émissions de dioxyde de carbone) de l'économie mondiale d'ici la fin du 21 siècle ;
- Notre pays envisage également de ne plus étendre l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) pour répondre à la demande croissante en électricité, mais de s'appuyer sur les énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolien).

Certains de ces engagements permettront peut-être la remise en question de la gestion de nos déchets puisqu'il est essentiel de traiter de ce problème si l'on souhaite diminuer nos gaz à effet de serre. Ainsi nous pourrons réaliser les déclarations faites lors de la conférence des Nations Unies en juin 1992 à Rio de Janeiro.